

Nouveau genre et nouvelle espèce de Callipogonini du Pérou (Coleoptera, Cerambycidae, Prioninae)

Norbert DELAHAYE⁽¹⁾ & Antonio SANTOS-SILVA⁽²⁾

(1) 65, rue des Ebisaires
78370 Plaisir, France
email : delahayen@mac.com

(2) Museu de Zoologia,
Universidade de São Paulo,
CP 188, 90001-970, São Paulo, SP, Brazil
email: toncriss@uol.com.br

Résumé

Description d'un nouveau genre et d'une nouvelle espèce de Prioninae de la tribu des Callipogonini en provenance du Pérou : *Parachorenta demezi*.

Abstract : Description of a new genus and a new species of Prioninae of the tribe Callipogonini from Peru: *Parachorenta demezi*.

Mots clef

Neotropical region, South America, taxonomy.

En 1832, AUNIDET-SERVILLE décrit le genre et l'espèce *Anacanthus costatus* du Brésil, espèce mise en synonymie par LAMEERE (1912) avec le *Prionus reticulatus* de Dalman, 1817. En 1848, GISTEL renomme le genre *Anacanthus* déjà décrit par Gray (1830, Pisces) en *Chorenta* qui ne sera validé qu'en 2006 par MONNÉ. D'abord placé dans la tribu des *Ægosomitæ* par THOMSON en 1861, le genre *Anacanthus* est classé dans la division des *Anacanthitæ* par le même auteur en 1864. En 1861, Thomson définit aussi la division des *Callipogonitæ*.

LAMEERE en 1904 redéfinit la tribu des Callipogonines qui renferme le genre *Stictosomus* Audinet-Serville, 1832 et le sous-genre *Anacanthus* selon les critères suivants : mandibules avec carène primitive des *Parandra*, 3^e antennomère allongé, le premier toujours court, ligula grande, œil échancré et pattes inermes. En 1912, LAMEERE publie « un essai de classification générale des Prionides » dans lequel le genre *Stictosomus* appartient à la tribu des Callipogonini, division des Megopides définie par le 3^e article antennaire allongé, l'œil fortement échancré, les épisternums métathoraciques rétrécis en arrière et le disque du pronotum ponctué. Il est à noter que la division des Callipogones ne se différencie que par les épisternums métathoraciques « un peu » rétrécis en arrière.

Parmi un lot d'insectes en provenance du Pérou, figurait un petit spécimen de la sous famille des Prioninae ne ressemblant à aucune des espèces connues. Son habitus et plus particulièrement sa tête et son pronotum le rapproche du genre *Chorenta*. Mais selon la description d'Audinet-Serville, si l'on retrouve certains caractères tels que les pattes inermes et les antennes filiformes de onze articles avec le 3^e plus long que les deux suivants réunis, on observe de grandes différences telle que la longueur de ses antennes, la forme du pronotum, la longueur des palpes et la pilosité abondante des pattes et des antennes.

***Parachorenta* n. gen.**

Nous désignons l'espèce type par monotypie : *Parachorenta demezi* n. sp.

Etymologie. – Greek : παρά, à côté et *Chorenta* (nom générique); genre féminin.

Le genre se caractérise par les critères suivants :

- antennes de onze articles dépassant l'apex des élytres;
- scape long atteignant la base du pronotum;
- 3^e antennomère long, presque trois fois plus long que le 4^e;
- mandibules nettement plus courtes que la tête;
- yeux remarquablement éloignés dorsalement et ventralement;
- pilosité abondante sur les pattes et les antennes;
- pronotum sub-quadrangulaire inerme;
- pattes inermes.

Remarques. – Proche des genres *Chorenta* Gistel, 1848 et *Seticerus* Perger & Santos-Silva, 2010, le genre *Parachorenta* s'en différencie par :

- la longueur élevée du scape, du 3^e antennomère et des antennes;
- la densité de la pilosité des antennes et des pattes;
- l'absence de pilosité du metasternum contrairement au genre *Seticerus*.

***Parachorenta demezi* n. sp. (Ph. 1-2)**

Matériel typique. – HOLOTYPE ♂, Pérou, Rio Venado, Province de Satipo, Région de Junín, 1400 m, 15-X-2014, local collector (n° 8876 in coll. N. Delahaye, Plaisir, France).

Description du mâle. – Longueur de 17,8 mm (de l'apex des mandibules à l'extrémité des élytres). Habitus allongé et subparallèle; tégument brun-marron quasi uniforme de la tête à l'apex des élytres, en dessus et en dessous, seuls les palpes et ventrites brun-jaune.

Tête aussi large que longue; palpes à l'apex arrondi avec des soies longues et éparses, les maxillaires trois fois plus longs que les labiaux; mandibules courtes et robustes, à l'apex acéré et lisse, le bord interne avec deux (droite) ou trois dents (gauche), la dent pré-apicale longue et robuste, les faces externe et dorsale grossièrement ponctuées avec une pilosité longue et éparses, la face interne concave et lisse, avec une ponctuation très peu marquée; yeux petits, réniformes mais faiblement échancrés, espace interoculaire large de la moitié de la largeur de la tête, lobes inférieurs atteignant la base de la tête en vue latérale; labium très étroit avec une

pilosité longue; mentum étroit, concave, densément ponctué avec quelques longues soies; gulamentum très peu marqué sur les bords avec quelques soies longues et une ponctuation granuleuse régulière identique à celle des joues; région clypéo-frontale déprimée au niveau du front avec une pilosité assez dense et longue au niveau du clypeus et éparses et courtes sur le front, ponctuation serrée et irrégulière; sulcus marqué au niveau du front qui disparaît au niveau du vertex; vertex avec à sa base une plage quasi lisse et une pilosité réduite à quelques soies courtes; absence de bourrelet autour des yeux; tubercules antennifères peu saillants mais massifs avec une ponctuation marquée mais éparses et une pilosité longue et peu dense.

Antennes avec le scape de longueur supérieure à celle du 4^e antennomère, aplati à la base et subcylindrique à l'apex, de circonférence augmentant régulièrement de la base à l'apex, densément et régulièrement ponctué avec une pilosité longue et dense; 3^e antennomère subcylindrique légèrement incurvé, densément ponctué avec une pilosité très dense et longue, dépassant la base des élytres, de longueur égale à celle des trois antennomères suivants réunis; antennomères IV à XI, subcylindriques, rétrécis à la base sans être évasés à l'apex, de longueur régulièrement décroissante sauf pour le dernier, ponctuation dense des articles IV à VII transformée en stries sur les quatre derniers antennomères, pilosité dense et longue sur tous les articles.

Pronotum transverse, sub-quadrangulaire, convexe; bords latéraux irrégulièrement arrondis et légèrement crénelés avec des angles antéro- et postéro-latéraux étirés en une dent relevée beaucoup plus marquée pour la postérieure formant un quasi angle droit; bord basal sinué, étiré vers l'arrière et surélevé dans sa partie centrale; ponctuation dense, marquée et irrégulière; disque chagriné avec deux protubérances peu élevées, avec en avant deux dépressions très peu marquées et en arrière deux dépressions latérales plus grandes et peu déprimées; pilosité réduite à quelques soies courtes sur les bords, disque glabre.

Prosternum avec une ponctuation dense et serrée et une pilosité régulière et très courte; saillie prosternale très longue, élargie à l'apex, fortement rebordée et courbée formant un angle de 45°, faiblement ponctué et glabre; métasternum avec une ponctuation régulière, clairsemée et peu marquée et une pilosité réduite à quelques soies courtes surtout sur les bords latéraux, sillon médian très marqué sur toute la longueur; métépisternum deux fois plus larges en avant qu'en arrière, de même ponctuation et pilosité que le métasternum.

Scutellum en forme de demi cercle, sans sillon, très peu déprimé, avec une ponctuation clairsemée avec quelques soies très courtes.

Elytres rebordés, luisants, glabres, parallèles, deux fois et demie plus longues que larges aux épaules, chaque élytre avec trois côtes apparentes, la médiane rejoignant d'abord l'intermédiaire qui rejoint la latérale; uniformément ponctué voire vermiculés; apex arrondi avec un angle sutural non denté.

Pattes, fémurs et tibias inermes; fémurs avec une ponctuation marquée, assez dense et régulière accompagnée d'une pilosité régulière et moyennement longue, absentes sur la face antérieure des profémurs et sur la face dorsale des méso et métafémurs, absence de sulcus; tibias s'épaississant de la base à l'apex avec deux épines apicales à l'angle interne, avec une pilosité longue plus dense sur la face interne; tarsi non grêles avec une pilosité longue et dense, articles des trois premiers tarsi antérieurs de même longueur, premier article des tarsi médians et postérieurs aussi long que les deux suivants réunis.

Ventrites finement et régulièrement ponctué avec une pilosité longue clairsemée sur le premier ventrite et plus dense sur les suivants; apex du dernier urosternite échancré.

Derivatio nominis. — Nous remercions Patrick Demez, ami du premier auteur et découvreur de très nombreux Cerambycidae, et lui dédions cette nouvelle espèce.



Parachorenta demezi n. gen., n. sp. HOLOTYPE .

Remerciements

Nous tenons tout particulièrement à remercier Bernard Lassalle et Gérard Tavakilian (IRD au MNHN) pour la qualité des photographies ainsi que Francesco Vitali et Claude Ripaille pour leurs conseils.

Références

AUDINET-SERVILLE (J. G.), 1832. – Nouvelle classification de la famille des longicornes. *Annales de la Société Entomologique de France*, 1(1), Paris : 118-201.

GISTEL (J. N. F. X.), 1848. – *Naturgeschichte des Thierreichs für höhere Schulen bearbeitet*, Stuttgart, Hoffmann : xvi + 216 pp., 32 pls.

LAMEERE (A. A. L.), 1904. – Révision des Prionides. Neuvième mémoire, Callipogonines. *Annales de la Société Entomologique de Belgique*, 48(1), Bruxelles : 7-78.

LAMEERE (A. A. L.), 1912. – Révision des Prionides. Vingt-et-unième mémoire, Anacolines & Vingt-deuxième Mémoire, Addenda et Corrigenda. *Mémoires de la Société Entomologique de Belgique*, 21, Bruxelles : 1-188.

MONNÉ (M. Á.), 2006. – Catalogue of the Cerambycidae (Coleoptera) of the Neotropical Region. Part III. Subfamilies Parandrinae, Prioninae, Anoplodermatinae, Aseminae, Spondylidinae, Lepturinae, Oxypeltinae, and addenda to the Cerambycinae and Lamiinae. - *Zootaxa*, Auckland 1212 : 1-244. Magnolia Press, New Zealand.

THOMSON (J.), 1860–61. – *Essai d'une classification de la famille des cérambycides et matériaux pour servir à une monographie de cette famille*. Paris. 396 pp. + 3 pls. [1860 : pp. xvi + 128; 1861 : pp. 129–396].

THOMSON (J.), 1864–65. – *Systema cerambycidarum ou exposé de tous les genres compris dans la famille des cérambycides et familles limitrophes*. H. Dessain, Liège. 578 pp. [1864 : pp. 1–352; 1865 : pp. 353–578].